

Le futur groupe scolaire du centre-ville de Chaville.

En rouge : dernières modifications et réflexions après la réunion de l'atelier du 31 mai 2006.

1. Ouverture pour la rentrée des classes 2008? : nouvelles prévisions=rentrée septembre 2009.

- Début des travaux prévu en 2008 ils ne peuvent pas être plus précis. Au départ certaines personnes ont parlé de juin 2008.
- Il est toujours envisagé que les travaux commencent au cours du premier trimestre 2007. Pourtant le calendrier n'est déjà plus respecté. La réunion de notre groupe de travail (n°1, « Equipements publics ») qui devait se dérouler le 17 mars 2006, n'a eu lieu que le 24 avril 2006. Mais surtout, à l'origine, la mairie devait lancer le concours d'architectes (ayant pour base le cahier des charges que « nous » devons déterminer) vers le 30 avril 2006. Ce qui permettait de choisir l'architecte à la rentrée des classes (septembre 2006). Maintenant, il ne pourra pas être lancé avant la mi juin. Sachant que le mois d'août est compté comme nul, il risque d'y avoir déjà avant le début des travaux, 2 à 3 mois de décalage. Je vous rappelle que la mairie a estimé qu'il y aurait 16 mois de travaux. Pour l'instant on peut encore envisager l'ouverture des écoles pour la rentrée scolaire 2008 mais je doute qu'il n'y ai pas d'autres retards lors de la construction des bâtiments.

2. Les perturbations provoquées par les travaux sur le déroulement des 2 années scolaires 2006-2007 et 2007-2008 à l'école maternelle des pâquerettes :

- la partie de l'école qui se trouve sur le terrain alloué au futur groupe scolaire est l'espace restauration. Il est demandé dans le cahier des charges de détruire ces bâtiments que dans la dernière phase des travaux. Tout sera fait pour que le moins de choses possibles soient bougées.
- Dans cette dernière phase (au cours de l'année scolaire 2007-2008) les enfants des Pâquerettes iront à l'école maternelle des Muguets dans des « algécos ».

3. Options retenues pour le nouveau groupe scolaire : le pré programme a été mis en forme par M. Defrémont et l'architecte Mme Guibert après consultation des 2 directrices des Pâquerettes et de Paul Bert.

15 classes pour l'école primaire. 5 classes pour l'école maternelle.

Actuellement il y a 16 classes à Paul Bert et 7 classes aux Pâquerettes y compris la toute petite section. Il y aura donc certainement un réajustement de la carte scolaire. La toute petite section partira à l'école maternelle des Muguetts. Cohérence avec le jardin d'enfant qui est à côté. Les écoles primaires concernées par cette restructuration seront Ferdinand Buisson et Anatole France qui semblent avoir suffisamment de place pour recevoir les nouveaux arrivants. Peut-être la maternelle des Jacinthes qui, elle, est actuellement en sous effectif. On envisagerait alors d'agrandir ses locaux. **J'ai demandé s'il était prévu d'agrandir l'école du Muguet. M. Defrémont m'a parlé d'une réorganisation de l'école mais pas d'un agrandissement. Pour ce qui est du redécoupage de la carte scolaire on m'a répondu que la mairie est sur le point d'avoir un logiciel pour traiter au mieux ce problème. Je pense qu'il est nécessaire de rester vigilant. Il faut s'intéresser de très près à la réorganisation de la carte scolaire. Aux vues des derniers retours concernant les effectifs des écoles maternelles il semblerait que se soit très dur de replacer la toute petite section et l'équivalent d'une classe des Pâquerettes dans les autres maternelles de Chaville.**

Il existe une polémique au sujet du nombre de classes prévues dans le futur groupe scolaire. Pourquoi créer plus petit alors que l'on aspire à augmenter la population de la commune jusqu'à atteindre 22000 habitants ?

Bonne question ! Je rappelle que l'inspecteur d'académie a fortement conseillé de ne pas faire un groupe scolaire de plus de 20 classes. Cette réflexion est tout à fait en accord avec la volonté de l'éducation nationale qui constate que les gros ensembles sont très durs à vivre et à gérer par les enseignants et les élèves. S'il est possible de trouver une solution avec le redécoupage de la carte scolaire je serais pour un groupe scolaire de 20 classes et non de 25 classes. D'autre part pour avoir un bon projet d'école il faut une surface au sol suffisante. A mon avis, il n'est pas possible dans les conditions actuelles des choses de rajouter 5 classes même avec les 400m² qui viennent d'être rajoutés à la surface initialement allouée. (Classe en élémentaire : 50m². Cour en élémentaire : +100m²/classe ; classe en maternelle : 60m²+dortoir si nécessaire ; Cour de maternelle : +100m²/classe). Petit bémol car dans ce qui nous a été dit 4 salle-ateliers polyvalentes peuvent être transformées en salle de classe, en élémentaire. En maternelle il est prévu une salle-atelier polyvalente. Mais être déjà à l'étroit dans des bâtiments neufs ce n'est pas satisfaisant. Il est possible aussi de faire 5 étages. On peut également penser sacrifier le côté « aéré » du bâtiment mais c'est sans doute au détriment du bien être des adultes et des enfants. Ou bien il faut demander une nouvelle augmentation de la surface au sol allouée au groupe scolaire...

J'ai rappelé qu'il était nécessaire de prendre en compte les familles qui seraient en limite de secteur scolaire afin qu'elles ne soient pas obligées d'inscrire leurs aînés dans l'école primaire d'un secteur et les plus petits dans l'école maternelle d'un autre secteur. M. Defrémont a précisé qu'il pourrait y avoir des dérogations pour ce cas de figure.

- Construction du bâtiment en prenant en compte les 14 critères de la démarche **Haute Qualité Environnementale**. Il est notamment demandé qu'un maximum d'arbres soit conservé sur le terrain du nouveau groupe scolaire. Par exemple le gros cèdre qui se trouve sur une pointe du terrain. Espaces verts : 20% minimum.
- Il est demandé que les bâtiments soient **bien implantés sur le terrain** (pas de classes orientées au sud.....)
- Ce nouvel ensemble scolaire doit être une **« école phare »** : classe mobile informatique, nouvelles normes pour accueillir des personnes handicapées....
- Il n'y aura **pas de gymnase** au sein des deux écoles. Les enfants, surtout du primaire utiliseront le nouveau gymnase (salles de sport polyvalentes sur 600 m²) qui sera construit sur la dalle du Doisu, juste en face des futures écoles. **Le début de la construction de ce nouveau gymnase est prévu en 2006.**
- Caractéristique du terrain : Surface au sol : 3495 m². **Nouvelle surface : 3900 m², après négociation avec l'office des HLM du « Pi vois » (je ne connais pas l'orthographe). Dénivelé de 10m : 83m au niveau de Stalingrad- 92m au niveau rue supérieure « des Pâquerettes ») « en aile d'avion » : les 2 écoles auront **2 entrées bien séparées**. L'école élémentaire devra ouvrir ses portes sur le bas de la coulée verte appelé « place du lavoir ». Face à la future MJC. Donc pas directement sur la rue Stalingrad. L'école maternelle donnera sur la rue qui sera créée au-dessus du groupe scolaire, **10 m.** plus haut. L'entrée sera proche de la coulée verte.**
- Les 2 écoles auront **des locaux communs** comme par exemple ceux de la restauration. **Prise en compte de la continuité des cycles** : lieux communs comme la BCD, passage intérieur entre les 2 écoles...
- Il y aura **deux directrices**. L'ensemble des bâtiments sera sous la responsabilité de la directrice de l'école élémentaire essentiellement du point de vue de la sécurité, conformément aux normes de l'éducation nationale.
- Il y aura **un gardien pour l'école élémentaire. Pas de gardien pour l'école maternelle**. Les ATSEM s'occuperont, comme à l'école maternelle des Jacinthes de l'entrée et de la sortie des enfants.

Je n'ai pas réagit à ce sujet mais lors de la prochaine réunion je proposerais que l'on trouve une solution pour que les enfants de maternelle en retard puissent sonner directement chez le gardien de l'école élémentaire ou bien que ces enfants passent, plus simplement, par l'entrée de l'école primaire pour ne pas déranger le déroulement de la classe en maternelle. Peut-être qu'il y aura un problème de responsabilité vu que les enfants de maternelle traverseraient alors l'école élémentaire. C'est à confirmer. Je pense que c'est utopique de demander un gardien pour l'école maternelle (problème de coût et de manque de place pour une nouvelle loge et un autre appartement de fonction). Mais je tenterai de le demander si quelqu'un le juge nécessaire. **La directrice des Pâquerettes considère que ce**

n'est pas nécessaire d'avoir un gardien pour les entrées et sorties des enfants. C'est plutôt le rôle des ATSEM actuellement aux Pâquerettes.

- Il n'y aura **pas de centre de loisirs** le mercredi dans les locaux de l'école ni pendant les vacances. Le centre de loisir des Pâquerettes disparaît. Les effectifs seront dispatchés sur les autres centres de loisirs de Chaville.

4. Aspect général du groupe scolaire.

Pour l'instant on nous a présenté un pré programme quantitatif : détermination du nombre de pièces et de leur taille. Les emplacements ne sont pas vraiment précisés juste les grandes lignes.

- Surface : **5800-5900 m²** préaux compris.
1 cour de maternelle de 800 m² et 1 cour élémentaire de 1300 m². (Cour élémentaire de 1600m²)
- Sous-sol : Parking de 35 places.
- Rez-de-chaussée (côté rue Stalingrad): école élémentaire (entrée, cour, administration). Locaux communs aux 2 écoles : locaux techniques, bureau médical et infirmerie, restauration.
- 1^{er} étage : salles de classe de l'école élémentaire.
- 2^{ème} étage : entrée école maternelle (côté nouvelle rue). Administration. Locaux communs aux deux écoles : BCD et RASED.
- 3^{ème} étage : salles de classe des maternelles. Cour (2^{ème} ou 3^{ème} étage)
- 4^{ème} étage : 3 logements de fonction.

5. L'école maternelle : 5 classes de 30 enfants sur 1414 m² + cour de 800m².

- L'architecte Mme Guibert est partie des effectifs de l'école des Pâquerettes pour ce qui est des accueils et de la cantine.
Accueil du matin : 20-25 enfants
Accueil du soir : 50-65 enfants
Cantine : 140 enfants sur un total de 165 enfants.
- Espace de circulation : 25-30 % de la surface totale.

2^{ème} étage / 3^{ème} étage:

- Entrée. Espace polyvalent près de l'accueil (sans poteau). Box avec four pour poterie : 100m². (pour accueil du matin et du soir et pour jour de pluie)
- Bureau de l'animateur.
- Salle atelier polyvalent : 60m² (possibilité d'en faire une classe si nécessaire)
- Une grande salle de motricité. Jeux. rangements : 140m²
- Bureau de la directrice : 15m².
- Sanitaires pour adultes et pour handicapés

- Salle des maîtres avec coin cuisine : 40m²
- Salle des ATSEM : 2 vestiaires hommes et femmes avec sanitaires et douche.
- Local lingerie : 10m²
- Local entretien : 10m²
- Préau 120-150m² donnant sur cour de 800 m²
- 4 WC et 4 lavabos pour les enfants.
- 2 classes de petite section : 65 m² (1 point d'eau, 1 téléphone, des placards jusqu'au plafond, 1 ou 2 prises informatiques par classe.)
1 salle de propreté : 1 douche, wc, lavabos, pas de fontaines.
2 salles de repos : 35 m² (adjacentes aux salles de classes, paroi vitrée, espace de stockage de 30 matelas)
- 2 classes de moyenne section : 60 m².
1 salle de propreté.
2 salles de repos.
- 1 classe de grande section : 60 m² (coin pour des manipulations scientifiques à rapprocher des classes de CP).
1 salle de propreté.

6. L'école élémentaire : 15 classes de 30 élèves sur 2177 m² + 1600 m² de cour.

- Effectifs de Paul Bert : accueil du matin, 7-8% des élèves.
Accueil du soir, 8-9% des élèves.
Cantine, 83% des élèves.
- Espace de circulation : 25-30% de la surface totale.

Rez-de-chaussée :

- Entrée adjacente au préau. Le préau : 420m².
- Cour : 1600 m².
- Loge du gardien près de l'entrée.
- Sanitaires près du préau.
- Bureau de la direction : 25 m². (réunion à 3-4 personnes possible ce qui permet de ne pas avoir de salle de cycle).
- Salle des maîtres (19 personnes): 50 m². Cuisine, salle à manger à côté.
- Sanitaire près de la salle des maîtres.
- Salle des ATSEM avec douche etc....

Locaux communs aux 2 écoles :

- Bureau médical, cabinet médical, infirmerie : 30m².
- Locaux techniques.
- La restauration : 2 halls d'entrée distincts pour la maternelle et l'école élémentaire. Lavabos. 3 salles à manger de 55 m² pour les enfants de maternelle. 1 salle à manger de 200 m² pour les enfants de l'école primaire. 1

salle à manger pour les adultes. L'office commun aux deux écoles : 180 m² (à vérifier).

Rez-de-chaussée /1^{er} étage/ 2^{ème} étage :

- 15 salles de classes : 60 m². Placards, rangements jusqu'au plafond en fond de classe. Prises informatiques. (concept de classe informatique mobile).
- 1 local qui ferme à clef pour ranger le chariot informatique avec 20-30 ordinateurs.
- 4 salles-ateliers polyvalentes : 62 m² (possibilité d'être transformées en salle de classe si nécessaire).
- Sanitaires enfants: 1 par étage.
- Sanitaires adultes : 1 par étage.
- Local de stockage (10 m²) : 1 par étage.

2^{ème} étage:

Locaux communs aux 2 écoles :

- 1 BCD (bibliothèque):150 m². Espaces et volumes différents pour différentes activités. Il est demandé une mezzanine. Qui peut me donner la taille de la BCD de Paul Bert ?
- 1 salle pour le RASED : 30 m². Proche de la BCD.

L'inspectrice d'académie, Mme Dutilleul a demandé pourquoi la salle des maîtres n'était pas également commune aux deux écoles pour une meilleure continuité des cycles. Apparemment c'était une demande de Mme Dunet, directrice de Paul BERT. La décision n'est pas définitive, mais il risque d'y avoir un problème d'espace pour faire une seule grande pièce pas trop éloignée des 2 bureaux de direction. **Forte demande de la part de l'inspectrice d'académie Mme Dutilleul pour qu'il y ait une salle des maîtres commune. Les enseignants des écoles Paul Bert et des Pâquerettes doivent maintenant présenter, à l'architecte responsable de la rédaction du cahier des charges, une liste précise de vœux concernant l'organisation des salles.**

7. Les abords des 2 écoles.

- Devant l'école élémentaire, un espace pour déposer les enfants qui pourront aller sur la « place du lavoir» (coulée verte). **Il est prévu un dépose-minute au bas de la place du Lavoir. Les parents peuvent ainsi voir de leur voiture, si leurs enfants entrent dans l'école.**
- 1 stationnement pour car, ambulance. Nous avons demandé pourquoi un seul emplacement. Réponse : cela ne semble pas nécessaire d'en avoir plus. Mais de toute façon la raison première doit être certainement le manque de place.
- 1 abri vélos proche de l'entrée des 2 écoles.
- Pour la maternelle, la nouvelle rue desservira l'école et certainement une résidence (immeuble de logement). Il est prévu quelque chose pour que les voitures puissent faire demi-tour au bout de l'impasse qui butte contre la

coulée verte. Sans doute sera-t-il prévu des places de parking tout le long de cette rue. **Il est prévu un stationnement pour un car. Le rond- point sera situé au milieu de la coulée verte. Prévision pour le passage d'un car.**

A la fin de la réunion nous avons demandé une copie du document présenté (le pré programme quantitatif). Nous avons peu de temps pour prendre des notes et pour ma part je ne suis pas sûre d'avoir pu noter toutes les surfaces correctement. Nous sommes sensés recevoir ce document avant notre prochaine réunion qui se déroulera si tout va bien le 31 mai 2006. Ce jour là la mairie et l'architecte Mme Guibert chargées de créer le cahier des charges du futur ensemble scolaire nous présenteront le programme (implantation des pièces dans l'espace).

8. Réflexion

Mon avis sur ce pré programme en fonction des écoles maternelles et élémentaires visitées auparavant.

- **Pour l'école maternelle** : visite de l'école des AJONCS, 5 place Louis de Funès à Courbevoie.

Je n'ai pas de problème majeur. Pour 5 classes l'espace semble suffisant. La cour de récréation de 800 m² + préau de 120 à 150 m² = 920-950 m² (les normes académiques demandent pour une école de 5 classes maternelles : 900m²). Les salles de classes de 60 m² idem. Peut-être un bémol pour la taille des dortoirs : 35 m² car on peut avoir des classes de 30 élèves. (Les matelas font 80 cm de large) Il n'y a pas trop de place. Lorsque j'en ai parlé à la directrice des Pâquerettes elle m'a dit qu'ils avaient préféré des dortoirs plus petits pour préserver la taille des salles de classes... Il y a tout de même 4 dortoirs pour 5 classes ce qui est une très bonne proportion. Dans les 2 écoles maternelles que nous avons visité il n'y avait de dortoir que pour les petites sections (4/10 classes à Courbevoie).

- **Pour l'école élémentaire** : Groupe scolaire Perrault-Brossolette 171 av. de Verdun à Meudon.

La cour de récréation qui est prévue pour 450 élèves est de **1600m²**. La taille du préau est de 420 m². (Normes : 1700 m²). Les salles de classes mesurent 60m² (normes : 50m²). Je ne suis pas sûre que la salle du RASED soit proche du cabinet du médecin comme on nous l'avait conseillé. A faire remarquer.

Pour ce qui est des locaux communs : Je ne connais pas la taille de la BCD de Paul Bert. Ici BCD commune de 150m². Je pense que c'est suffisant. Si vous avez un avis il sera le bienvenu.

- **La cantine scolaire** :

Les normes sont de 0,5 m²/enfant pour un self et de 1 m²/enfant pour 1 cantine. Je pense que ce sera un self pour l'école élémentaire. D'après les nouvelles recommandations AFNOR : 1,5m²/enfant pour self et 2m²/enfant pour cantine. Pour l'instant la cantine de la maternelle vérifie les premières normes que nous avons l'an dernier mais pas celles de l'AFNOR. C'est la même chose pour le self de l'école élémentaire de 200 m² pour 450 élèves (seul 83% à Paul

Bert vont à la cantine soit environ 375 enfants). Je l'ai fait remarquer en précisant qu'il serait bon de profiter de cette nouvelle construction pour appliquer les conseils de l'AFNOR. M. Defrémont m'a proposé d'aller visiter le nouveau self d'Anatole France car faute de place il n'est pas aux normes de l'AFNOR mais il semble satisfaire ceux qui l'utilisent. Quelqu'un le connaît-il ?

Lors de la **présentation du programme, le 31 mai prochain**, je parlerai plus précisément du nombre de lavabos nécessaires et des WC proches des salles de restauration, de la présence de point d'eau fraîche dans les salles de restauration, du traitement du bruit..... (cf. normes AFNOR). Si nécessaire bien sûr ! **Lorsque j'ai tenté de reparler de la cantine on m'a expliqué que dans la construction d'une nouvelle école les normes AFNOR sont « obligatoires ». Je ne suis sans doute pas au courant des dernières législations.**

Sinon, je pense que les enfants de l'école maternelle qui vont à la cantine doivent descendre 2 ou 3 étages puis les remonter pour aller au dortoir ou bien dans leur cour. Si l'on ne peut pas changer l'organisation je rappellerais que les escaliers doivent être adaptés aux petits (marches moins hautes, doubles rampes pour les différentes tailles des enfants). **On nous a présenté un schéma provisoire (juste pour être sûr que tout rentre car les plans définitifs seront bien sûr décidés lors du concours d'architectes) où la cantine est au RDC. et les salles de classes ainsi que les dortoirs des maternelles sont aux 3^{ème} étage. J'ai fait la remarque que j'avais prévu de faire en précisant qu'il y avait 3 étages à descendre et remonter pour des enfants de 3 à 5 ans. 1 étage de plus que dans l'école maternelle de Courbevoie.**

Pour ce qui est de la disparition du centre de loisirs des Pâquerettes c'est toujours d'actualité. Jusque là on nous parlait de dispatcher les effectifs du centre de loisirs des Pâquerettes sur les autres centres de loisirs de Chaville. Nous n'avons pas plus de réponse aujourd'hui car cette discussion ne pouvait pas avoir lieu lors de la réunion du 31 mai dernier. En gros l'étude du problème serait prévue mais plus tard...quand ? Il faut donc vraiment insister pour avoir des réponses et qui plus est qui répondent à nos attentes. (Garder ce centre de loisirs dans le centre-ville ou pas loin et pourquoi pas s'il n'y a pas d'autres solutions le remettre dans la nouvelle maternelle).

Une dernière chose. J'ai demandé à ce que l'on inscrive dans le cahier des charges :

- de faire attention à la qualité des matériaux utilisés**
- d'avoir des cours de récréation sans recoins**
- des couloirs de circulation assez larges et rectilignes**

Voilà, toutes vos remarques sont les bienvenues. Je veux toujours croire que ce que nous faisons en temps que parents d'élèves sert encore à quelque chose.
Cordialement.

Véronique Vanel